Cinquante-septième année. - N ° 1 A Dimanche 1er et lundi 2 janvier 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1492

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

829 106 962 RCS Annecy.
L'ETIQUETTE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 2000.00 EUR.
Adresse : 72, Allée Du Pre du Loutre, 74370 Villaz.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Projet de fusion. 1) Société absorbante : Société " L'ETIQUETTE ", société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros, dont le siège est à VILLAZ (74370) 72 Allée du Pré du Loutre, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANNECY sous le numéro SIREN : 829 106 962. 2) Société absorbée : Société " FABRIC ", société à responsabilité limitée au capital 10.000 euros, ayant son siège social à ANNECY (74940) 15 rue du Pré Paillard Annecy-le-Vieux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANNECY sous le numéro SIREN : 829 266 121. 3) Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 192.565 €, Passif : 46.841 €, soit un actif net à transmettre de : 145.724 €. Rapport d'échange des droits sociaux : Néant car la société absorbante détient la totalité des actions composant le capital de la société absorbée. Montant prévu de la prime de fusion : Néant ; Montant prévu du boni de fusion : 64 906 euros. Date du projet commun de fusion : 30 novembre 2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de la société absorbante " L'ETIQUETTE " : RCS ANNECY, dépôt sur INFOGREFFE le 20/12/2022 ; au titre de la société absorbée " FABRIC " : RCS ANNECY, dépôt sur INFOGREFFE le 20/12/2022..